

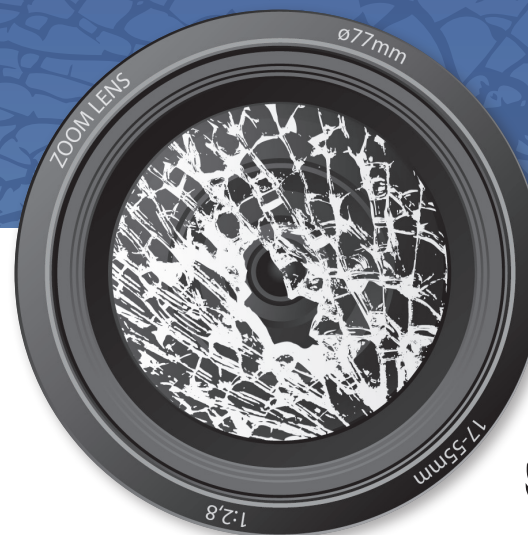
L'objectif du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité est de travailler à créer un **ENVIRONNEMENT LIBRE ET SÛR POUR LES JOURNALISTES ET LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS, NOTAMMENT DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT ET NON-CONFLIT**, en vue de renforcer la paix, la démocratie et le développement.

Le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité est une initiative du système des Nations Unies coordonnée par l'UNESCO.

Il vise à fournir un cadre global permettant au système des Nations Unies d'œuvrer, avec toutes les parties concernées, notamment les autorités nationales et les diverses organisations nationales, régionales et internationales, à créer un environnement de travail libre et sûr pour les journalistes, les professionnels des médias et les producteurs de médias sociaux, ainsi qu'à lutter contre l'impunité.

Le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité est le fruit d'une vaste consultation menée dans le monde entier avec les États membres, les médias, les associations professionnelles et les ONG.

# PLAN D'ACTION DES NATIONS UNIES SUR LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ



Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité



## LE PLAN DES NATIONS UNIES OFFRE UNE OCCASION HISTORIQUE D'ŒUVRER POUR LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DANS LA SOCIÉTÉ.

Les particuliers et les organisations peuvent faire beaucoup pour le compléter en s'exprimant et en agissant activement en faveur de cette cause. Par l'effet combiné de toutes ces actions, le monde se rapprochera d'une culture de la paix dans laquelle chacun se sentira libre de parler sans peur et nul ne sera privé d'entendre le témoignage d'autrui.

[www.unesco.org/webworld/fr/UN-plan-safety](http://www.unesco.org/webworld/fr/UN-plan-safety)



Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité

Contact : Sylvie Coudray. [s.coudray@unesco.org](mailto:s.coudray@unesco.org)

Chef de la section pour la liberté d'expression, Secteur de la communication et l'information

Plus de 600 journalistes, professionnels des médias et producteurs de médias sociaux ont été tués au cours des dix dernières années.

## RÉDUIRE UN JOURNALISTE AU SILENCE, C'EST ÉGALEMENT RÉDUIRE LA POPULATION AU SILENCE ET LA PRIVER DE SON DROIT DE SAVOIR.

Quand un journaliste est tué, le message asséné au public est celui-ci : «Vous voilà prévenus. S'il se passe des choses condamnables, personne ne doit en parler.»

Si ces meurtres mettent brutalement fin au droit du journaliste à la liberté d'expression, ils privent aussi l'ensemble des citoyens de ce droit. Le résultat est une société qui ne peut pas décider en connaissance de cause et dans laquelle des citoyens terrorisés s'autocensurent.

Pour mettre un terme à la violence contre les journalistes, l'Organisation des Nations Unies a créé le **PLAN D'ACTION DES NATIONS UNIES SUR LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ.**

## CHAQUE SEMAINE, UN JOURNALISTE MEURT D'AVOIR INFORMÉ L'OPINION

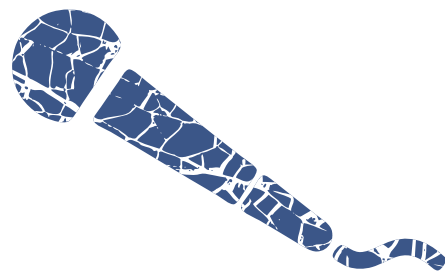
Le Plan d'action réunit l'ensemble du système des Nations Unies au sein d'un programme coordonné et harmonisé visant à garantir la sécurité des journalistes. Pour ce faire, il coopère étroitement avec les gouvernements, les médias, les organisations professionnelles et la société civile. Il aide les gouvernements à élaborer des lois sur la protection des journalistes et à jouer un rôle actif dans la prévention des agressions et des intimidations contre les membres de la profession. Il encourage la sensibilisation de toute la société afin de faire comprendre aux citoyens qu'entraver ou supprimer le droit à la liberté d'expression d'un journaliste a des conséquences nombreuses et néfastes.

## LES VICTIMES SONT EN MAJORITÉ DES JOURNALISTES LOCAUX COUVRANT DES SUJETS LOCAUX

Si le Plan comporte un volet d'action à l'échelle mondiale, c'est principalement aux niveaux local et national qu'il est mis en œuvre – par les efforts communs des organismes des Nations Unies au sein d'une équipe de pays et par l'implication de toutes les parties prenantes sur le territoire concerné.

## DANS LA PLUPART DES CAS, LES JOURNALISTES ASSASSINÉS ENQUÊTAIENT SUR DES AFFAIRES DE CORRUPTION ET D'AUTRES ACTIVITÉS ILLICITES CONCERNANT NOTAMMENT LE CRIME ORGANISÉ

Le Plan s'inscrit dans l'action menée par les organismes des Nations Unies pour aider les pays qui s'efforcent de lutter contre la corruption. Quand les journalistes peuvent sans risque exposer des affaires de fraude et de malversations, c'est l'ensemble de la société qui est mieux à même de combattre ces obstacles majeurs au développement.



## IL EST PROUVÉ QUE DANS LA MAJORITÉ DES CAS LES JOURNALISTES REÇOIVENT DES MENACES AVANT D'ÊTRE ASSASSINÉS

Le Plan favorise les mécanismes et normes de prévention comme la diffusion des bonnes pratiques venant de pays dont les gouvernements sont parvenus à mettre en place un système de protection rapide et efficace. Il prévoit aussi des mesures d'aide au suivi de la sécurité des journalistes, notamment par le partage d'informations actualisées entre tous les acteurs du terrain.

## DANS PLUS DE 90 % DES CAS LES MEURTRES DE JOURNALISTES RESTENT IMPUNIS

Quand les journalistes peuvent être tués en toute impunité, leurs meurtriers se sentent encouragés. L'État de droit qui implique que nul crime ne doit rester impuni est un aspect important du Plan. Les gouvernements sont appelés à respecter les résolutions internationales et à veiller à ce que le meurtre d'un journaliste donne lieu à des suites judiciaires complètes. Le Plan offre le soutien des Nations Unies pour le renforcement des enquêtes de police et des procédures judiciaires et il affirme qu'aucune prescription ne doit bénéficier aux individus coupables de crimes contre la liberté d'expression.



## LES ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES INCLUENT AUSSI L'ENLÈVEMENT, LA PRISE D'OTAGE, LE HARCÈLEMENT, L'INTIMIDATION ET L'ARRESTATION ARBITRAIRE, ENTRE AUTRES

Le Plan encourage des mesures en faveur de la sécurité des journalistes telles que des formations à la sécurité, notamment électronique, des plans d'assurance maladie et d'assurance vie et des mécanismes d'intervention d'urgence en temps réel. Il vise aussi à renforcer la sécurité des journalistes en zone de conflit, à décriminaliser la diffamation et à encourager le paiement d'une rémunération adéquate au personnel permanent et aux pigistes.

## DE PLUS EN PLUS DE FEMMES JOURNALISTES SONT VICTIMES DE HARCÈLEMENT SEXUEL ET DE VIOL

Les criminels qui s'attaquent aux journalistes se montrent particulièrement agressifs quand les personnes qu'ils visent sont des femmes. Le Plan adopte une approche intégrant la question de l'égalité des genres et prévoit des mesures spécialement tournées vers les femmes journalistes.

\* Les données et les chiffres sont extraits des rapports de la Directrice générale de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et le risque d'impunité et du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.